



## Réparation automobile au délai et montant exorbitant

Par **DUBUIS**, le **13/08/2010** à **17:18**

Bonjour,

tombé en panne le 25 juin 2010, j'ai été pris en charge par un garage agréé sur l'autoroute A71. Suite à une surchauffe moteur, le garagiste m'a indiqué que cela venait du joint de culasse. Ce n'est que le lundi 05 juillet que nous avons été avisé que le joint de culasse ne paraissait pas "trop" abimé et qu'il fallait envoyer la culasse à l'expertise pour voir si elle n'était pas fêlée. Le lundi 19 juillet nous avons appris par téléphone que la culasse n'avait rien donc il procédait au remontage en changeant en plus une nouvelle pièce : le calorstat. Le vendredi 30 juillet je reçois un nouvel appel où on me dit qu'après avoir tout remonté, ils se sont rendu compte qu'il y avait une durite qui était percée. Résultat je n'ai récupéré mon véhicule que le 06 août avec une facture de plus de 1600 euros. Entre temps je me suis renseigné chez nissan Angers qui m'ont indiqué que si le garagiste avait mis le circuit sous pression avant de tout démonter, il se serait aperçu de suite que la durite fuyait. De plus Nissan m'a affirmé que le bloc moteur qui équipe mon véhicule est très costaud et qu'à leur connaissance il n'en n'ont jamais vu lâché. Enfin la fameuse durite qui était percée bizarrement n'apparaît pas sur la facture et on ne me l'a pas remise avec les autres pièces changées que j'avais demandé. Outre le délai exorbitant (5 semaines alors que tous les garagistes que je suis allé voir mettent deux jours pleins pour tout remonter) ne suis-je pas victime d'une escroquerie ? Je me dis que peut-être il ne suffisait que de changer la durite ? Que puis-je faire exactement ? Qui dois-je saisir ? Merci beaucoup de vos réponses et remarques qui seront les biens venues.

Par **jeetendra**, le **14/08/2010** à **09:00**

[fluo]UFC Que Choisir Du Maine et Loire[/fluo]

77 RUE BRESSIGNY

49100 Angers

Téléphone : 02.41.88.56.42

[fluo]DGCCRF DU 49[/fluo]

Cité administrative

15 Bis, rue Dupetit Thouars

49047 ANGERS CEDEX 01

Téléphone : 02 41 24 26 50

Bonjour, c'est difficile de parler dans votre cas d'escroquerie, c'est plutôt une tromperie sur la prestation attendue, difficile à prouver, le professionnel ce n'est pas vous, c'est plutôt le garagiste qui s'est chargé contre rémunération de remettre en marche votre véhicule. Prenez contact avec la DGCCRF, l'Association UFC-QUE-CHOISIR à Angers pour voir s'il est possible juridiquement de faire quelque chose, courage à vous, cordialement.